CONTRAT de VENTE

SEJOUR AUX SALAISONS DE PRADELLES 2024

du 12 au 19 MAI 2024

Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC

Nom : …….. Prénom…… N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : …….... Prénom : …… Club : ……..

Nb.de personnes :……. Dont : …… Adulte(s) et … Enfant(s)(*moins de 12 ans*) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : …… Code Postal : …… Ville : ……

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : ……@…….. *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Immatriculation du CC : Remorque : .

Longueur C.C. : …… Hauteur : …….Poids :…… Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : ……

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme*.*	Prix / Pers.	Nb de Pers	Montant
Inscription			
Prestations du 12 au 19 mai	**250 €**		
		TOTAL	

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
PAR RETOUR

Accompagné du règlement à l'ordre du:
ACCVENDEE
Nb de CC mini : 15 CC
Nb de CC maxi : 20 CC
Inscription et renseignement :
Mr BONNIN Yvon
Adresse : 7 rue de la couture
CP : 79200 VIENNAY
Tel. fixe :
Portable : 06 61 54 71 61
Email : bonninyvon79@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée, tous lieux publics Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

SIGNALEZ LES ALLERGIES :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Date le :

Signature :

Je soussigné M ou Mme …… agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, dont je prends connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 50% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 100% du prix. - Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.-L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle

Date et signature de l'organisateur

FFACCC
Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff